

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 12 (1950)
Heft: 10

Rubrik: Statut des transports automobiles (STA)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Statut des transports automobiles (STA)

Le No. 230 de la «Feuille officielle suisse du commerce», du 2 octobre 1950, contient la 171ème publication des demandes de concession se répartissant comme suit:

Transport de choses:

Modifications des publications précédentes:

2 demandes de Genève.

Demandes de modification d'une concession de transport définitive:

1 demande de Genève, 1 de Morcote TI.

Demandes de transfert d'une concession de transport définitive:

1 demande de Lausanne, 1 de Oron-le-Châtel VD.

Demandes d'ouverture d'une nouvelle entreprise soumise à concession:

1 demande de Mervelier BE, 1 de Villaz-St-Pierre FR, 1 de Les Marécottes s. Salvan VS, 1 de Salvan VS.

Délai d'opposition: 31 octobre 1950.

*

Le No. 243 de la «Feuille officielle suisse du commerce», du 17 octobre 1950, contient la 172ème publication des demandes de concession se répartissant comme suit:

Transport de choses:

Demandes de transfert d'une concession de transport provisoire:

2 demandes de La Sarraz VD, 1 de Basilea TI.

Demandes de modification d'une concession de transport définitive:

1 demande de Meyrin-Genève, 1 de Champlan-Grimisuat VS.

Demandes de transfert d'une concession de transport définitive:

1 demande de Clarens VD, 1 de Banco di Bedigliora TI.

Délai d'opposition: 16 novembre 1950.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat central, à Brougg AG (tél. (056) 4 20 22).

Les oppositions formulées ultérieurement ne seront acceptées, en effet, ni par l'office fédéral des transports, ni par la TAG.

Les **oppositions** doivent être adressées à l'office fédéral des transports en 2 exemplaires. Il est recommandable d'envoyer, en plus, 1 copie au secrétariat central.

A Messieurs les membres des Sections de Fribourg, Neuchâtel et du Jura bernois

Au printemps passé, nous vous avons rendus attentifs sur les conséquences graves que peut entraîner, pour les propriétaires de tracteurs, la revision de la loi sur les véhicules à moteur et les cycles. Nous vous avons dit alors que nous devons être organisés 100 % si nos démarches en vue de maintenir les positions spéciales dans la nouvelle loi doivent être couronnés de succès.

Nous vous prions donc à nouveau de recruter des membres auprès de vos connaissances et d'utiliser à ce sujet la formule d'adhésion reproduite ci-dessus laquelle, après avoir été dûment remplie, doit être envoyée à la gérance de la section.

Adhésion

Par la présente, le soussigné adhère à la section
de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs.

Date

Signature

Adresse exacte



Fabrique
d'Accumulateurs d'Oerlikon
Zurich-Oerlikon

(051) 46 84 20

Lausanne
(021) 26 26 61

Genève
(022) 4 99 42



Le tracteur
n'est pas un jouet,
éloignez en donc
les enfants !

Droit de reproduction réservé

« LE TRACTEUR »

Rédaction, administration et régie des annonces: Secrétariat central de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, Pestalozzistr. 5, Case, Brougg/Arg. - Tél. (056) 4 20 22. Compte postal VIII 32608 Zurich

Prix d'abonnement: frs. 7.— par an **Gratuit pour les membres de l'Association** Paraît tous les mois

Prix d'insertion

$\frac{1}{1}$ page = frs. 95.—, $\frac{1}{2}$ = frs. 55.—, $\frac{1}{4}$ = frs. 30.—, $\frac{1}{8}$ = frs. 17.50, prix réduits pour insertions à l'abonnement - Petites annonces: $\frac{1}{15}$ page = frs. 8.—, $\frac{2}{15}$ = frs. 15.—, $\frac{3}{15}$ = frs. 22.—

Imprimerie: Schill & Cie., Lucerne